

**Programme d'évaluation de la Mineure en physiologie du  
 Baccalauréat universitaire ès Sciences en sciences  
 du mouvement et du sport (pour SSP)  
 Année académique 2023/2024**

<b>MODULE 1</b>		<b>Crédits ECTS</b>
	Biochimie générale	4
	Chimie générale et analytique I	6
	Chimie générale et analytique II	4
	Chimie organique	6

<b>MODULE 2</b>		<b>Crédits ECTS</b>
<b>Sous-module thématique</b>		
	Biologie cellulaire et moléculaire	3.5
<b>1</b>	Biologie des tissus	3
	Génétique générale et moléculaire	3
<b>2</b>	Introduction à l'analyse de données	5
	Principes de statistique	3
<b>3</b>	Biochimie du métabolisme	4
	Introduction à l'immunologie	1
	Introduction aux neurosciences	3
	Introduction à la physiologie des systèmes	3.5
<b>4</b>	Techniques d'investigation fonctionnelle	9
	Enseignements ** au choix (min. 2 crédits ECTS)	2

**Evaluation** : moyenne pondérée par les crédits ECTS des évaluations du Module 1 et des sous modules thématiques 1 à 3 du Module 2  
 évaluation à crédits du sous module 4 du Module 2

**Réussite** : Acquisition de 20 crédits ECTS si la moyenne pondérée des évaluations du Module 1 est  $\geq 4,0$  et qu'il n'y ait pas de note égale à 1  
 Acquisition de 40 crédits ECTS si la moyenne pondérée des évaluations des sous modules thématiques 1 à 3 du Module 2 est  $\geq 4,0$  et avoir acquis au minimum 11 crédits ECTS dans le sous module 4 et qu'il n'y ait pas de note égale à 1

Selon le Règlement d'études de la Mineure en Physiologie du Baccalauréat universitaire ès Sciences en sciences du sport et de l'éducation physique de la Faculté des sciences sociales et politiques approuvé par la Direction de l'UNIL le 22 juin 2021.